Image not found or type unknown

Vente entre particulier en main propre

Par **desimone jason**, le **24/01/2017** à **16:11**

Bonjour,

J'ai effectué une vente entre particulier d'une poussette qui fonctionnait bien avant. Nous ne l'avons jamais utilisée car pas d'enfant mais la poussette appartenait à mon beau frère donc utilisée comme ça. Nous avons effectué la vente le 20 et la personne nous dit que elle ne fonctionne pas hier. Elle dit qu'elle à 7 jours pour se rétracter. Après recherches, j'ai trouvé que ça ne fonctionnait pas entre particuliers, et de plus en main propre. La personne nous menace de nous emmener au tribunal pour 60 €, que son père est avocat et que, de plus vu qu'elle est enceinte, cela est un fait agravant.

Je me demande qu'elle est le vrai du faux.

Aidez moi svp, merci.

Par **desimone jason**, le **24/01/2017** à **17:34**

bah je ne sais pas pour vous mais on vérifie bien que la poussette se bloque quand on achète. de plus m'écrire trois jours après pour dire quel ne fonctionne pas me parait bizzard. moi qui me dit que ce n'est pas elle qui l'a cassé. j'ai lu que les vis caché était à la charge de l'acheteur en plus et il doit être prouvé que cela est était fait avants la vente ce qui me parait impossible.je pense surtout à de l'intimidation car comme par hasard son père serait avocat.

Par **jodelariege**, le **24/01/2017** à **18:32**

bonsoir son père est avocat et le mien il est gendarme ...on se croirait à la maternelle ..et cette histoire de fait aggravant car sa femme est enceinte!c'est une consommatrice /acheteuse comme les autres ,sans plus ni moins de droit que vous et moi;c'est là qu'on voit que son père n'est pas avocat pour dire des anneries pareilles.
sinon je suis ok avec ce qui a été dit plus haut

Par **desimone jason**, le **24/01/2017** à **19:22**

désolé pour mes erreur de mot. ce que j'ai voulu dire par frais à la charge de l'acheteur. c'est que si elle voulait faire des expertise, sa serait à elle de le faire et de payer. après je vois mal dire, à oui mais on ne ma pas dit quelle se bloquait pas. j'achète une voiture, on me dit le moteur tourne et en faite il est mort. bah je vois mal le caché quand même après elle m'a parlé d'une histoire de vis rajouté, alors que la photo qu'elle m'a envoyé, de une elle est flou et en plus la seul vis que je vois est celle utilisé pour les construire et est parfaitement centré.c'est trouvé la petite bête.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés